CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E72104** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 23/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/01/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 12 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Herserange 48078534400015
Siret : 480 785 344 00015
Code NACE : 4311Z
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010682041804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010682041804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : FRANCE DECONSTRUCTION INDUSTRIELLE

Sigle : FDI
2 RUE DE LORRAINE
54440 HERSERANGE

Téléphone : 03 82 25 47 38 **Fax :** 03 82 25 47 38
Portable : 06 32 13 41 70
Responsabilité légale :
HADJ KHELOUF SALIHA GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : fdi54@free.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 367 800 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	4	26/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2026 16:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.